

Nom' Informe

Numéro 6

Revue Municipale Eté / Automne 2010

Sommaire

- **L'édito**
- **Actualités municipales**
page 2, 3 et 4
- **Informations pratiques**
page 5, 6 et 7
- **Accueil de Loisirs**
Page 8
- **Quelques manifestations**
page 9 et 10
- **Portrait de Maître DUPOND-MORETTI**
Page 11
- **Manifestations à venir**
Page 12 et 13
- **Rubrique Santé**
Page 14
- **Rubrique Science**
Page 15
- **Rubrique Environnement**
Page 16



Le mot de votre Maire,

La lecture de ce Nom'Informe vous rappellera quelques bons moments passés ensemble et vous offrira une vision globale de l'actualité de notre Commune.

C'est sans doute chose habituelle ; mais ce qui l'est moins, c'est qu'à travers tout cela, vous pourrez découvrir la réelle

diversité des actions entreprises à Nomain, tant sur le plan associatif que municipal.

Ainsi le « chantier » de la **SECURITE ROUTIERE**, désormais bien entamé, se poursuivra sur plusieurs années.

Celui du site **INTERNET**, prochainement ouvert au public, représente lui aussi, un investissement humain considérable et nécessitera une maintenance pertinente pour le faire vivre.

L'ADSL espérée grâce à la participation active de la Communauté de Communes « Espace en Pévèle », fraye son chemin à travers les difficultés administratives qu'un tel projet - d'ampleur communautaire – singulièrement complexe, est amené à rencontrer.

Tout ceci, sans compter les autres projets communaux (revêtement de route, éclairage public, etc...) qui s'inscrivent eux aussi dans la durée.

Parmi les événements marquants à venir, il y a le Plan Local d'Urbanisme (**P.L.U.**) dans lequel s'inscrit le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (**P.A.D.D.**) que nous vous présenterons le 9 Novembre prochain.

Tout ceci n'éclipse pas - tant s'en faut – les activités sportives, ludiques, culturelles qui font le charme de notre village.

Pour compléter ce que je vous disais il y a un an de cela, dans le numéro 4 de Nom'Informe, l'opérateur de téléphonie mobile « Orange » poursuit son projet d'implantation d'antenne relais en plein champ, au lieu-dit « La Couture d'Aix » mettant à profit – à mon sens – une réglementation nationale insuffisamment contraignante, ce que je regrette, et ce, indépendamment de toute polémique.

Enfin, vous ne manquerez pas d'apprécier également, le caractère très pratique de certaines informations. Elles ont pour principale ambition de vous aider et de vous accompagner dans votre vie quotidienne.

Bonne lecture.

A Bientôt.

Le Maire, Daniel BONNET
et le Conseil Municipal



Quelques travaux réalisés au 1^{er} semestre

Aménagement du jardin de la salle des fêtes

- ❖ Réfection de la piste de danse
- ❖ Pavage des abords de la salle



Réfection des toitures

- ❖ ADMR
- ❖ Maison n° 39 rue Jean LEBAS
- ❖ Communauté de Communes (2ème semestre 2010)



Eglise St MARTIN

- ❖ Aménagement d'un abri poubelle
- ❖ Pose de barrières d'accès



Parking « ancienne Forge Lambin »

- Réfection du pignon
- Clôture au fond du parking
- Eclairage



Abri Bus Rue Jules DELABY



Abri Bus « ELMEZ »



Panneaux directionnels

❖ Hameau de Lannay



Ecole Saint Martin



Sécurité routière

❖ Carrefour DELABY / COQUELET



Aménagement des ateliers Municipaux

❖ Création d'une plateforme de travail



Ecole LEO-LAGRANGE

- ❖ Remise en état du Préau
- ❖ Aménagement de la cuisine



La municipalité a mis en place une commission « REPAS » afin d'améliorer et d'adapter la grille des menus proposée par la société « API-LYS RESTAURATION ».



Monsieur Jean-Marie ROUSSEL nous a quittés le 25 Octobre dernier. Il avait été Conseiller Municipal de 1989 à 2008.

Longtemps engagé dans la vie associative locale (Pompiers, Foot, Oiseaux de beauté...), il laisse le souvenir d'un homme bon et dévoué ; tous ses amis, tous ceux qui l'ont côtoyé se souviendront de sa présence souriante. Ils assurent sa femme Edith –qui préside aux destinées de l'Association « Gymnastique Nomoisise » - et toute sa famille de leur profonde sympathie.

Le Maire lui a rendu un vibrant hommage lors de ses obsèques qui ont eu lieu à NOMAIN le 30 Octobre dernier.

Zones d'ombres HAUT DEBIT : Bientôt le bout du tunnel !

Depuis début septembre, des travaux destinés à résorber les zones d'ombres Haut Débit ont débuté pour se terminer avant la fin de l'année. Il s'agit de poser environ 16 km de fibre optique entre Orchies, Nomain et Aix dont la moitié est enfouie (voir machine sur photo), l'autre moitié est mise sur les poteaux électriques existants. Cette fibre raccordera l'armoire ADSL d'Orchies à de nouvelles armoires, une située à Nomain, rue Jules Delaby, une autre à Aix, à l'emplacement de l'ancien presbytère.



Et la mise en service, c'est pour quand ?

L'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Posts) impose des délais afin de permettre aux différents opérateurs d'accès ADSL d'installer leurs matériels dans les armoires et ainsi de proposer une offre concurrente. Pour Aix-les-Orchies et Genech, la mise en service se fera fin Janvier 2011 et pour Nomain, fin Juillet.



mairie-nomain.fr

Disposer d'un site INTERNET pour une commune, ce n'est pas seulement vouloir être « au goût du jour » ou « à la mode ». Cet outil informatique donne la possibilité d'offrir en temps réel à tous les internautes qui le souhaitent, des informations concernant la vie de la commune : institutionnelle, administrative, culturelle, festive, sportive...

Pour d'évidentes raisons de nature pratique, ces informations sont condensées ; elles n'ont pas la prétention d'être exhaustives.

Pour autant, l'INTERNET local n'a pas pour vocation à faire disparaître ou éclipser l'information écrite (tracts, Nom'Informe, Bulletin Municipal, affiches...). C'est donc un plus qui viendra enrichir la communication municipale par rapport à l'information « papier ».

Utilisez-le et faites nous part de vos remarques et conseils.

Informations Pratiques

La collecte des déchets est assurée par la société **COVED** selon le calendrier suivant :

- Ordures ménagères : le lundi
- Tri sélectif : le lundi
- Déchets verts : le mardi du 1^{er} avril au 30 novembre



Les collectes s'effectuent de 5h à 22h, nous vous conseillons de sortir vos poubelles la veille.

Pour toute réclamation, vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes « Espace en Pévèle »

Tph : 03 20.71.55.00

Mail : espace-en-pevele@wanadoo.fr

Site : www.cc-espaceenpevele.fr

Rappel : La collecte des déchets verts se termine le 30 novembre 2010.

Notre commune étant desservie en gaz naturel, voici quelques informations utiles :

Urgence gaz naturel : appeler GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel : appeler GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

Si vous avez un contrat de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France DolceVita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

Arrêt de la télévision en analogique

Rappel : La région Nord-Pas-de-Calais passera à la télé tout numérique le 1^{er} Février 2011. Le passage à la télé numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT ou autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL, ...).

Pour tous renseignements, un numéro d'appel vous est spécialement dédié :



0 970 818 818 numéro non surtaxé
(prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h)

www.tousaunumerique.fr



Nouvelles entreprises

YEPI
CONCEPTION GRAPHIQUE

28 rue Paul Delattre - 59310 Nomain

06 58 03 28 85
m.heurteaux@yepi.fr - www.yepi.fr

CREATIF AGENCEMENT

Parquet tout styles neuf ou ancien—vernis ou teinté
Aménagement d'espaces
Cloisons—placards—portes
Bardages—terrasses—pergolas

PIEDELoup David

GERANT

Téléphone : 06.16.95.84.31
Télécopie : 09.72.12.22.55
Messagerie :
dpiedeloup@cretifagencement.fr

La spécificité et la richesse de notre commune par son étendue, par sa nature résidentielle, rurale et par son réseau routier (état des routes, signalisation, éclairage, stationnement....) montrent que la cohabitation n'est pas toujours facile entre piétons, joggers, cyclistes, deux roues motorisées, quads, autos, transports en commun, poids lourds, engins agricoles.

Ainsi nous pouvons tous avoir une attitude et un regard différent lorsque nous sommes amenés à vivre l'une ou l'autre de ces situations.



Quels sont les objectifs de la commission sécurité routière ?

Comprendre les origines humaines, organisationnelles et matérielles des dysfonctionnements.
(Il s'agit d'un ensemble de volontés, d'attitudes et d'actions indissociables)

Education

La cellule familiale est l'élément de base

- ❖ Appliquer la réglementation routière.
- ❖ Respecter les autres par une attitude citoyenne.
- ❖ Transmettre aux enfants et ados les bonnes pratiques par un comportement exemplaire.



Formation

L'école par la volonté et l'action des enseignants est le lieu incontournable pour conforter et entretenir les connaissances en matière de sécurité routière et de civisme.

- ❖ Travailler avec les organismes d'état pour identifier les formations adaptées.
- ❖ Coopérer avec les enseignants pour une diffusion efficace
- ❖ Faire appliquer par les élèves les bonnes pratiques au quotidien.

Information

L'information doit-être adaptée, vivante, et diversifiée

- ❖ Ouvrir une rubrique permanente dans Nom'Informe.
- ❖ Donner la possibilité aux Nomainois(es) de s'exprimer.
- ❖ Rénover la signalisation routière et informative.

Contrôle

La nature humaine fait qu'en certaines circonstances et toujours avec de bons prétextes, le respect de la réglementation peut être bafoué au risque de provoquer des accidents matériels et corporels.

- ❖ Poser des panneaux dits de « police » sur les zones sensibles.
- ❖ Placer aux endroits à risques un radar indicatif de vitesse permettant l'autocontrôle.
- ❖ Solliciter les services de Gendarmerie pour effectuer des contrôles et faire respecter la réglementation.



Aménagement

L'enjeu est important, un aménagement permettant une circulation harmonieuse et sécurisée doit intégrer l'exigence actuelle de tous les styles de déplacements et l'évolution de nos modes de vie.

- ❖ Maitriser les vitesses par l'aménagement et résoudre la plupart des problèmes.
- ❖ Coopérer avec le projet cadre de vie, et les services compétents.
- ❖ Etablir un planning d'interventions intégrant l'urgence, l'importance des chantiers, le coût.

Sécurité pour tous

La plupart des Nomainois(es) ont la volonté de respecter la réglementation, nous comprenons aussi que certains soient inquiets car les risques d'accidents sont réels.

Si l'ensemble des acteurs se mobilisent, nous pouvons progressivement mieux sécuriser notre commune et offrir à chacun un cadre vie agréable.

Soyons donc « E.F.I.C.A.S »

Quelles sont les démarches entreprises à ce jour ?

Proposer et mettre en œuvre des aménagements adaptés :

Identifier

Après un repérage sur le terrain et un recueil d'informations, les membres du groupe de travail ont identifié une quarantaine de « Points Noirs » occasionnant des difficultés de circulation et étant potentiellement source d'accidents. Ils se situent sur certains **croisements et carrefours, axes routiers, zones de stationnement, passages à niveau.**

Ils montrent des carences en matière de **visibilité en entrée et sortie des carrefours, maîtrise des vitesses sur les axes routiers (lignes droites et virages) , largeur de chaussée pour faciliter les croisements, manque ou inadaptation de signalisations horizontales et verticales, positionnement et efficacité de l'éclairage.**

Proposer

Après constat et analyse de chaque point :

- ❖ Des solutions détaillées sont préconisées (un classement est effectué en fonction de l'urgence en matière de sécurisation, de l'importance des travaux en moyens humains et matériels, et aussi du coût).
- ❖ un dossier complet est constitué et transmis à la «Direction Départementale des Territoires et de la Mer», aux services de gendarmerie, au bureau d'étude projet Cadre de Vie.

Participer

Ce travail préalable et indispensable étant réalisé, pour passer à l'action nous avons établi :

- ❖ un planning d'interventions intégrant les priorités.
- ❖ une fiche technique détaillant les travaux à réaliser sur chaque point noir.
- ❖ un contact avec les différents intervenants, entreprises, DDTM, Sous-préfecture, pour l'assainissement le Syndicat Intercommunal du Pévèle, habitants de la commune ...
- ❖ un suivi dans la réalisation et la validation des travaux.
- ❖ une communication permettant d'informer sur l'évolution des chantiers.

Nous ne sommes qu'au début de notre démarche, nous devons intégrer des notions de temps, de faisabilité, de coût, de sensibilisation et d'implication de tous les acteurs.

Accueil de loisirs de Juillet et Août



Nomain Express ; un tour du monde tout au long de ce mois de juillet pour découvrir les continents. Déguisements, musiques et jeux en tous genres ont montré les différences entre cultures et sensibilisé le jeune public aux coutumes d'ailleurs. Une sortie au parc Astérix a clôturé ce mois de juillet.

Au mois d'Août, le monde mystérieux de la bande dessinée fut le fil conducteur. Des sorties à vélo, une initiation à la pêche à Marchiennes, des sorties piscine et cinéma, bref, un programme bien rempli pour le plaisir de tous.

Association Hippique

Dans le cadre du Budget 2010, le Conseil Municipal avait décidé d'acquérir un obstacle aux couleurs de la commune afin de le mettre à disposition de l'association Hippique de Nomain. C'est pendant le grand prix de la ville de Nomain, le Samedi 21 Août, que cet obstacle fut inauguré. Cette manifestation a rassemblé plus de 270 cavaliers durant les deux jours de compétition.



Braderie de Septembre

Organisé conjointement par l'Association cycliste Nomainoise, la municipalité et le CC Orchies, le 8e Grand Prix UFOLEP a réuni ce samedi de Braderie, 214 cyclistes. Avant leur départ, le Conseil Municipal a ouvert le parcours en effectuant un tour du circuit. Malheureusement, une météo capricieuse a eu raison de la braderie du dimanche matin.

Concert pour Léa

Accompagnée du violoncelliste Raphaël FEYE, la jeune pianiste virtuose Pauline CAPLIER a interprété des œuvres de Chopin lors d'une soirée au profit de l'association ALEA, dont le but est d'aider la petite Léa, âgée de 8 ans, qui souffre d'un important handicap moteur et cérébral. Une soixantaine de bénévoles se relaient sept jours sur sept pour des exercices de simulation dans l'espoir d'une rééducation.



Quelques manifestations



Expo. « LA FEMME CREATRICE »

Les Bibliothécaires de Nomain ont organisé une exposition de peinture, art plastique, art floral, Littérature, Broderie, mode, cuisine, lors de la journée « La fête du Livre » et plus précisément dans le cadre des manifestations « PLURI...ELLES » mettant à l'honneur les femmes créatrices. Les écoles de Nomain et l'ilot z'ados ont aussi apporté leurs contributions. Nous remercions vivement les **Nomainoises** d'avoir consacré un peu de leur temps. Elles furent récompensées par le succès remporté. Encore merci à mesdames et mesdemoiselles BAERT Anne-Marie, BIASOTTO Monique, BOURDON Françoise, BOURDON Olivia, DACQUIN Virginie, DELQUIGNIES Véronique, DEBRIFFE Anne-Marie, EVERAERT Michèle, EVERAERT Sabine, FARREAU Stéphanie, FLORVAL Monique, GOLESTIN Françoise, LAIGNEL Marcelle, LAURETTE Dominique, LECOMTE Marie-Pierre, LECOMTE Marion, LECOMTE Soisic, LEROUGE, LUCZAC Audrey, MOMONT Bénédicte, MONNIER Sylvia, NOEL Emilie, PONCHE Anne Gaëlle, PHILIPPE Francine, RENARD Thérèse, SMOLACK Martine, SOYEZ Dominique et WAELES Pascale.

Le Permis Piéton



Chaque année, plus de 50 enfants piétons sont tués dans la rue et 400 sont gravement blessés. Un accident sur deux a lieu sur le trajet domicile école et

dans un cas sur quatre l'enfant est responsable de son accident.

« Le Permis Piéton pour les enfants » est un outil pédagogique destiné, au travers d'un apprentissage ludique, à inculquer aux enfants de 8 à 9 ans, le réflexe de la responsabilité individuelle pour se prémunir des accidents piétons dès leur plus jeune âge.

Le Permis Piéton n'est pas une disposition réglementaire, mais s'intègre naturellement dans le continuum éducatif déployé par la sécurité routière en partenariat avec l'Education nationale, destiné à sensibiliser les enfants à la sécurité routière à l'école, dès leur plus jeune âge.

Cette opération, organisée par la gendarmerie d'Orchies, s'est déroulée en juin dernier et a récompensé les enfants des classes de CE2 et CM1 des deux écoles.

Ont obtenus le permis à points :

Antoine BALLENGHIEN	Hugo BEAREZ
Myriam BIZART	Paul COUDRIN
Nathan CROMBEZ	Clément DAUPHIN
Alexis DE CCUBER	Clotilde DE CCUBER
Carla DESCAMPS	Paul DERELY
Maya DEVULDER	Anissa DJELLID
Camille DUPIRE	Samuel DUTZCYN
Martin GIRARDET	David JACQUES
Mathieu JANICKI	Mathéo LELEU
Laurie MAINCENT	Quentin MARIAGE
Manon MATHON	Maxence MATHON
Romain MONTENS	Louis MOMONT
Zoé MOUCHON	Maxence OUDOIRE
Pierre PAYEN	Dylan RENAUD
Nicolas SECQ	Manëo-Johan STOELZAED
Manaële STOELZAED	Ludivine TARGET
Valentin TIEUFRI	Pauline VANDERBECQ
Apoline VANDOMME	Valentine VANDOMME
Florian VERMEERSCH	Florine VERSTAVEL
Léa VILET	Jules WATERLOT
Jafar ZEMOURI	



Né à Maubeuge le 20 Avril 1961, Eric DUPOND-MORETTI est avocat pénaliste ; aujourd'hui il figure en bonne place dans le cercle très restreint des grands Avocats d'Assises, à la fois par le nombre d'acquittements qu'il a obtenus et par sa façon si personnelle, et pour tout dire si peu conventionnelle, de plaider et de se présenter devant les médias.

Eric DUPOND-MORETTI a grandi à Cousolre, petite commune à côté de Maubeuge. Sa scolarité, il l'a faite à Fourmies, puis à Valenciennes.

Sa vocation, il la doit à « l'affaire RANUCCI », (Christian RANUCCI a été guillotiné le 28 juillet 1976 à l'âge de 22 ans et ce dans des circonstances encore aujourd'hui incertaines).*

A la suite de cette exécution, sans doute un déclic :

« Comment cela se passe dans la tête d'un adolescent qui n'est pas issu d'un milieu judiciaire, mais l'idée d'être seul contre tous pour soutenir quelqu'un, sans même parler de sa culpabilité ou de son innocence, m'a amené à comprendre de manière intuitive, que le métier d'avocat était fait pour moi »

Après sa prestation de serment en 1984, Eric DUPOND-MORETTI intègre le Barreau de Lille et ouvre en 1986, son cabinet rue de la Monnaie à Lille. Aujourd'hui installé rue Royale à Lille, le cabinet s'est développé. Michèle CASTELAIN, adjointe au Maire, a rejoint le cabinet en 1995.

Associé à un spécialiste de droit civil et commercial, Stéfan SQUILLACI, Eric DUPOND-MORETTI continue à ne faire que du pénal « Je ne sollicite jamais un client. Je prends ce qui se présente. Je crois en la défense des hommes, pas en la défense des causes ».

Quand il plaide, Eric DUPOND-MORETTI s'adresse d'abord aux jurés, en fait son public, sa cible préférentielle, objet de son incroyable force de conviction. Et comme il adore les mots mais déteste la littérature de prêtre, il leur livre un mélange de PAGNOL et d'AUDIARD. C'est direct, fort et ça fait mouche.

En vingt-six ans de métier, Eric DUPOND MORETTI a obtenu 90 Acquittements. Parmi ses principaux faits d'armes : Affaires Roselyne GODARD à Outreau, Jérôme VERRANDO (meurtre du berger de Castellar), Jean CASTELLA « commanditaire présumé » de l'assassinat du préfet ERIGNAC, Jacques VIGUIER Professeur de droit à Toulouse acquitté en Mars dernier d'un meurtre sans cadavre, etc...

Sa dernière prise de position n'est pas passé inaperçue ; en effet, concernant le projet de suppression du jury populaire lors des procès devant les cours d'assises, il le qualifie de « l'idée la plus stupide et la plus antidémocratique qu'on ait eue depuis longtemps ».

MAITRE ERIC DUPOND MORETTI NOUS FERA, COURANT 2011, L'HONNEUR D'UNE CONFERENCE



Disponible à la

Bibliothèque de Nomain

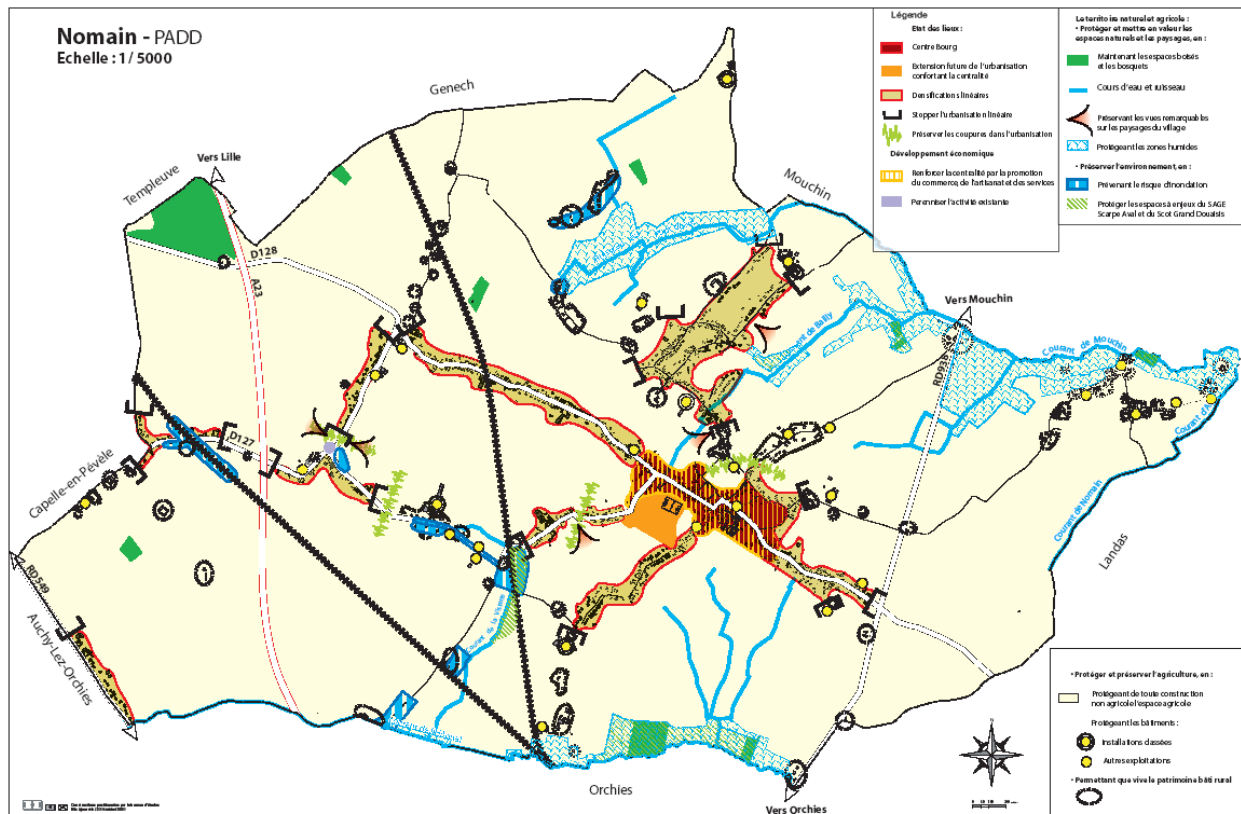
* Le Pull-over rouge, ouvrage de Gilles PERRAULT, retrace l'affaire Christian RANUCCI, condamné à mort et exécuté pour le meurtre d'une fillette, Marie-Dolorès RAMBLA après une enquête chaotique au cours de laquelle un pull-over rouge retrouvé sur les lieux, censé avoir appartenu à RANUCCI, a constitué un élément déterminant à charge.

RAPPEL

PLAN LOCAL D'URBANISME

Un projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Nous vous accueillons à la réunion publique de présentation le **Mardi 9 Novembre 2010**
18h30 Salle Louette



Agenda des manifestations

Samedi 30 Octobre	salle des fêtes
Troc de plantes à partir de 14h.	
Mardi 9 Novembre	Salle Louette
Présentation du futur Projet d'Aménagement et de Développement Durable à 18h30.	
Samedi 13 et Dimanche 14 Novembre	Salle des fêtes
Repas organisé par l'association Football	
Jeudi 18 Novembre	
Ballet de Cuba organisé par le club Sébasto (se renseigner auprès du club pour les autres dates)	
Vendredi 26 Novembre	Salle des fêtes
Tournoi de belotte organisé par le CESC	
Dimanche 28 Novembre	Salle Louette
Les jardiniers de France	
Samedi 4 Décembre	Salle Louette
Colis au profit des anciens combattants	
Samedi 4 Décembre	Salle des fêtes
Spectacle donné par « La Baraque Foraine »	
Dimanche 5 Décembre	Salle des fêtes
St Eloi organisé par le Syndicat Agricole Départemental	
Vendredi 10 Décembre	Salle Louette
Spectacle pour les enfants des maternelles	
Samedi 11 Décembre	
Marché de Noël à l'école Léo-Lagrange	
Vendredi 10 et Samedi 11 Décembre	
Marché de Noël à l'école St Martin	
Samedi 11 Décembre	Salle des fêtes
Goûter de la Ste Cécile organisé par l'Harmonie	
Dimanche 12 Décembre	Salle Louette
St Eloi organisé par le Syndicat Agricole Nomain	
Mardi 14 Décembre	Salle des fêtes
Spectacle de Noël pour les scolaires de Nomain	
Mercredi 15 Décembre	
Soirée organisée par l'îlot z'ados	

Dimanche 9 Janvier	Salle des fêtes
Cérémonie des vœux de la Municipalité	
Vendredi 21 Janvier	Salle Louette
Cérémonie des vœux de l'ADMR	
Dimanche 23 Janvier	Salle des fêtes
Repas organisé par l'association du Tir	
Samedi 29 Janvier	Salle Louette
Spectacle organisé par l'association ALEA	
Dimanche 13 Février	Salle Louette
AG de l'association les amis des oiseaux	
Dimanche 13 Février	Salle Louette
Repas organisé par le club Sébasto	
Dimanche 20 Février	Salle des fêtes
Loto organisé par le CESC	
Vendredi 25 Février	
Carnaval de l'école Léo-Lagrange	
Samedi 12 Mars	Salle des fêtes
Soirée dansante organisée par l'Amicale Laïque	
Samedi 19 Mars	Salle des fêtes
Carnaval de l'école St Martin	
Samedi 19 Mars	Salle Louette
Nuit de la chouette organisée par les amis des oiseaux	
Dimanche 20 Mars	Salle Louette
Nomain Propre	
Vendredi 25 Mars	Salle Louette
Spectacle de l'Amicale Laïque	
Vendredi 25 Mars	Salle des fêtes
Parcours du cœur des enfants	
Dimanche 27 Mars	Salle Louette
Spectacle de l'ADMR	
Dimanche 27 Mars	Salle des fêtes
Parcours du cœur	
Vendredi 1^{er} Avril	Salle des fêtes
Loto organisé par l'école Léo-Lagrange	
Samedi 9 Avril	Salle des fêtes
Concours organisé par les ptits bouts Nomainois	
Dimanche 17 Avril	Salle des fêtes
Repas des aînés	
Dimanche 1^{er} Mai	Salle louette
Remise des médailles du travail	
Dimanche 8 Mai	Salle des fêtes
Repas des anciens combattants	

Le C.E.S.C. organise un séjour à Cracovie (Pologne) avec la visite du **musée de la déportation à Auschwitz** et également la visite du château de Wawel, du sanctuaire de la Vierge Noire à Czestochova, des mines de sel de Wieliczka et de la vieille ville de Cracovie.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler Mr VANDEVILLE au 06.75.76.30.83.

LE SOLEIL EST-IL LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME ?

Situé à 150 millions de kilomètres de la terre, d'un diamètre de 1,5 million de kilomètres et avec une température en son centre qui avoisine les 15 millions de degré Celsius, le soleil est un astre hors norme sans lequel la vie sur terre serait impossible.



Pour autant, certains de ses rayons sont impliqués dans l'accélération du **vieillissement cutané** et dans la **survenue de cancers de la peau** (carcinogénèse). Il s'agit des rayons ultra-violets A et B, les UVC étant filtrés par la couche d'ozone.

Avant de détailler les effets nocifs des UV et de voir quels sont les sujets à risque, il est important de mentionner que l'intensité du rayonnement ultra-violet varie en fonction :

- de la hauteur du soleil : 60 % des UV sont reçus entre 10 et 14 heures (attention en France, midi est à 14 heures l'été...);
- de la latitude : l'intensité augmente quand on se rapproche de l'équateur ;
- de la nébulosité : 90 % des UV peuvent traverser des nuages légers ;
- de l'altitude : l'intensité augmente de 10 % tous les 1000 mètres ;
- de la concentration d'ozone qui varie au cours de l'année et même de la journée, et qui filtre une partie des UVB ;
- de la réverbération au sol qui est très variable, allant de 80 % pour la neige à 10 % pour l'eau.

Effets sur le vieillissement cutané :

Les UV sont, avec le tabac, le principal facteur du vieillissement extrinsèque (c'est-à-dire les facteurs externes qui viennent s'ajouter aux facteurs intrinsèques qui sont eux liés à l'individu lui-même).

Ce sont les UVA qui en sont principalement responsables et les zones les plus touchées sont bien sûr le visage et le dos des mains mais toute la peau peut être concernée chez les sujets qui en abusent...

Les sujets à peau claire sont particulièrement sensibles à cet effet des UVA responsable de l'apparition des rides et des tâches pigmentées. Cette notion de **vieillissement prématuré** devrait être systématiquement mentionnée aux personnes adeptes des cabines d'UV ce qui n'est pratiquement jamais le cas.

Effets sur l'apparition de cancers de la peau :

Il s'agit d'un sujet dont on parle beaucoup mais pas depuis très longtemps puisque les premières campagnes de mise en garde de la population datent de la fin des années 80. Il est cependant troublant de constater que, malgré toutes les informations délivrées, les comportements vis-à-vis du soleil se modifient peu et **les cancers cutanés liés aux UV sont en constante augmentation**.

Les UVB ont longtemps été considérés comme étant les seuls impliqués dans la carcinogénèse (survenue des cancers) mais on sait désormais que les UVA interviennent pour environ 30 % ce qui n'est pas non plus expliqué aux adeptes des séances d'UV à visée « esthétique ».

Là encore, ce sont les sujets de phototype clair (roux, blond, châtain clair) qui sont les plus à risque puisque leur « capital UV » est approximativement trois fois moins important que celui des sujets à peau mate ou foncée.

Il est donc très important d'apprendre à économiser son « capital UV » car contrairement au permis de conduire, on ne rattrape jamais ses points !

C'est ce que nous verrons dans un prochain numéro.

Petite histoire de la naissance de l'univers

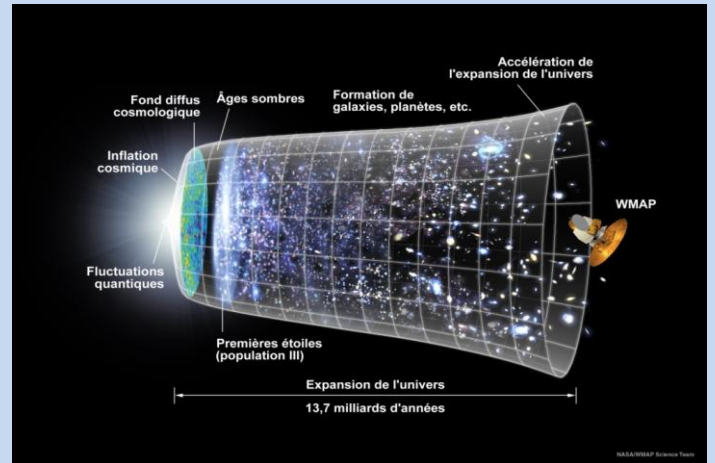
L'univers dans lequel nous vivons est en expansion. Nous le savons parce que nous observons les galaxies et les groupes de galaxies s'éloigner progressivement de nous dans l'univers. Cette expansion a commencé dès la formation de l'univers, il y a quelque 14 milliards d'années, lors d'une phase chaude et dense appelée Big Bang.

Grâce aux simulations numériques réalisées sur des ordinateurs de plus en plus puissants et en accord avec les observations faites par les télescopes au sol et dans l'espace, nous pouvons remonter le cours du temps et comprendre le déroulement des événements cosmiques. C'est grâce à la lumière que nous observons le monde. Avec une vitesse de 300 000 km/seconde, elle met des millions voire des milliards d'années à nous arriver des objets célestes les plus lointains, elle nous permet donc de voir dans le passé.

Tout a commencé lorsque l'univers jaillit il y a 13,7 milliards d'années, c'est ce que l'on appelle « **BIG BANG** » (il est habituel de parler d'un « début de l'univers » car il est encore impossible de décrire « ce qu'il y avait avant »).

Alors que la température, la densité et la luminosité atteignaient des valeurs extrêmes, les éléments fondamentaux de la matière (les quarks) se sont associés pour former les premières particules, les protons et les neutrons. Il a fallu un quart d'heure pour que les premiers noyaux atomiques apparaissent.

Après un million d'années, la température va baisser jusqu'à quelques milliers de degrés (grâce à l'expansion de l'univers). A ce moment vont apparaître les premiers atomes et ensuite les premières molécules de l'univers. La matière va prendre le dessus. C'est la première chance de l'univers. Galaxies et étoiles émergent de l'océan de chaleur.



Des masses de matières vont se condenser sous l'effet de la gravitation. Par ordre de dimensions décroissantes, ce sont les super-amas de galaxies, les amas, les galaxies individuelles et les étoiles. Alors que l'univers dans son ensemble continue à se vider de sa chaleur, l'évolution de la complexité va reprendre. Les étoiles sont la seconde chance de l'univers.

Au sein de chaque galaxie, les premières étoiles vont se former; leur durée sera courte. D'autres se reformeront à partir du gaz enrichi à la suite de leur explosion.

Le Soleil fait partie d'une galaxie qui comporte plus de 200 milliards d'étoiles (la Voie lactée). Elle est âgée de 4,6 milliards d'années, soit à peu près la moitié de sa vie.

Revenons au cœur d'une vaste et opaque nébuleuse constituée de matières gazeuses et poussiéreuses. Ces poussières se disposent autour des premiers embryons d'étoiles où s'amorce alors un long processus de condensation. Les poussières s'agglutinent les unes aux autres, des petits corps en résultent; eux-mêmes s'agglomèrent, les plus gros absorbent les plus petits, tout cela sous l'effet de la gravitation. L'ensemble se simplifie au profit des plus grosses structures: les planètes.

Ces quelques lignes pour retracer une histoire de plus de 13 milliards d'année, ne peut être qu'un résumé très simpliste, mais pour en savoir plus, vous pouvez emprunter à la bibliothèque de Nomain, un excellent ouvrage de cosmologie « **Patience dans l'azur** » d'Hubert Reeves.



Depuis 1950, la commune de Nomain a fait le choix de rejoindre le Syndicat de Distribution d'Eau du Nord (SIDEN) pour assurer à ses habitants leur approvisionnement en eau potable. Nomain est desservi par les unités de distribution de Cappelle-en-Pévèle alimentées principalement par les forages d'Ennevelin au lieu-dit « les dix bonniers », Genech au lieu-dit « Couture du Moulin », Templeuve au lieu-dit « Bois le Ville » et aussi l'unité de distribution

d'Auchy-Lez-Orchies alimentée par les forages aux lieux-dits « le Sentier d'Orchies » et « le Ponceau ».

Depuis le début 2006, une hausse générale et progressive des niveaux des nappes d'eau souterraines est observée. En 2009, la tendance s'inverse avec des niveaux de nappes à la baisse.

Le réseau de la commune est constitué d'environ 33 km de conduites en fonte, fibre-ciment et polychlorure de Vinyle (PVC) et équipé de 55 bouches et poteaux d'incendie.

Il existe 978 branchements. AU 31 décembre 2009, les abonnés facturés au nombre de 945 ont consommé 90 382 m³.

Le taux de conformité bactériologique est de 100% et physico-chimique de 100%.

Annnonce du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut



Parc'infos

Plantons LE DÉCOR®

Cette année encore, vous pouvez commander des plants d'arbres, d'arbustes et de fruitiers particulièrement adaptés à votre environnement et fournis par une sélection de pépiniéristes du Nord-Pas de Calais grâce à l'opération Plantons le décor coordonnée par Espaces naturels régionaux.

Des bons de commande sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur :
www.plantonsledecor.fr ou
www.pnr-scarpe-escaut.fr.

La livraison aura lieu le 22 janvier 2011 au Poste Ecogarde à Saint-Amand-Les-Eaux.

Par ailleurs, si vous possédez un vieux verger haute tiges, sachez que le Parc naturel régional Scarpe-Escaut peut participer au financement de sa restauration.

Pour tous conseils de plantation, choix de plants, etc., contactez François Carlier, Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 03.27.19.19.70.



Nom'Informe : Directeur de publication : Daniel Bonnet – Rédaction : Lionel Beghin, Daniel Bonnet, Emmanuel Delaporte, Jean-Marc Delobel, Jean Dupire, Yannick Lassalle, Anne-Marie Leclercq, Guillaume Mathon – Mise en page et Graphisme : Yannick Lassalle.

Imprimé par nos soins en 1000 exemplaires le 29 Octobre 2010.